

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2021 A 20H00

**LIEU** : Salle du conseil de Saint Georges en Couzan

**PRESENTS** : Mr David Buisson (maire), Mr Guillaume Chavaren (2<sup>ème</sup> adjoint), Mme Lucie Deschamps (3<sup>ème</sup> Adjoint), Mr André Derory (conseiller délégué), Mr Serge Marcoux (conseiller municipal), Mme Françoise Deygat (conseillère municipale), Mme Monique Rondel (conseillère municipale), Mr Pierre Henri Decombe (conseiller municipal), Mr Patrick Charles (conseiller municipal), Mr Stéphane Guerreau (conseiller municipal).

**EXCUSE(S)** : Mme Audrey Bessay(1<sup>er</sup> adjoint), présente en visioconférence, donne pouvoir à Guillaume CHAVAREN

**ABSENT(S)** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monique RONDEL

Le compte rendu de la précédente réunion est lu par Monsieur le Maire. Ce dernier est validé à l'unanimité.

### 1) DROITS D'USAGE CHEMIN DES PLATS

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la demande de M DOITRAND de clôturer sa propriété et par ce fait de fermer un chemin qui est classé depuis plus de 30 ans en droits d'usage pour les agriculteurs exploitants les parcelles autour de la propriété de M DOITRAND.

**DECISION** : La commune va rencontrer la famille DOITRAND et les propriétaires des terrains concernés.

### 2) TERRAIN DE JEUX : TRAVAUX

Monsieur le Maire informe de l'avancé des travaux du terrain de jeu : la toiture est terminée, les menuiseries seront posées fin mars et le garde corps début avril.

- 2 devis ont été transmis pour l'enrobé : EUROVIA 9891 € et EIFFAGE 18093 € :
- 1 devis complémentaire de M DAMON pour la fourniture et la pose d'un garde corps devant le commerce pour 1463 € HT
- 1 devis de Nicolas BUROT pour la fourniture et la pose de toile de paillage pour 1690 € TTC

**DECISION** : Le conseil valide ces devis.

### 3) TRAVAUX LOCAL LFA EAU

Loire forez désire entreprendre des travaux dans les locaux du bâtiment chez Jacques et Cie afin de pouvoir effectuer des travaux dans la distribution des pièces pour pouvoir accueillir le service rivières en plus du service technique Eau. Les travaux sont à la charge de Loire-Forez.



**DECISION** : Le Conseil municipal est favorable pour que Loire Forez effectue et finance ces travaux.

#### 4) DEVIS TRAVAUX SALLE DU CONSEIL

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis d'ASTREE SOL pour le remplacement du sol souple dans la salle du conseil pour 3389.53 € HT et un devis de Chez VILVERT pour remplacer les dalles du faux-plafonds pour 650.59 € HT qui seront posés par Pierre-Yves.

**DECISION** : Le Conseil municipal approuve ces deux devis.

#### 5) DEVIS POMPE A CHALEUR MICRO-CRECHE.

Monsieur le Maire présente un devis de LAURENT DERORY pour la réparation de la pompe à chaleur de la micro-crèche pour 591 € HT

M André DERORY ne prend pas part au vote.

**DECISION** : Le conseil municipal approuve ce devis.

#### 6) AVENANT CONVENTION SERVICE COMMUN ADS.

Monsieur le Maire présente un avenant à la convention du service commun du droit des sols avec Loire Forez. En effet depuis le 1<sup>er</sup> janvier ce sont les communes qui instruisent les CUa et plus le service ADS, d'où la mise en place de cet avenant.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil le cout de ce service pour 2020 : 3197 €

**DECISION** : Le conseil municipal approuve l'avenant du service commun de l'ADS.

#### 7) POINT SUR LE PERSONNEL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il doit rencontre la Mission Local du Forez pour lui présenter le dispositif PARCOURS EMPLOI COMPETENCE pour éventuellement embaucher un jeune (entre 16 et 26 ans) pour aider Pierre-Yves.

Il informe également le conseil qu'une personne va effectuer un Travail d'Intérêt Général de 70 heures cet été.

Par ailleurs, il demande au conseil municipal de statuer sur la demande du secrétariat de mairie d'augmenter de 2 heures par semaine son temps de travail soit de 28h à 30 h. Heures qu'elles effectuent déjà depuis le mois de juin.

**DECISION** : Le conseil municipal accepte l'augmentation du nombre d'heures de la secrétaire de mairie.



## 8) QUESTIONS DIVERSES».

- Le Vote du budget est reporté au prochain conseil municipal
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que M JAMBRESIC souhaite poursuivre sa mission en tant que maître d'œuvre pour la réfection de la Chapelle, alors qu'il avait été convenu qu'il devait simplement fournir des esquisses. Le conseil souhaite que se soient des bénévoles qui puissent restaurer la chapelle et confie le dossier à M GIRAUDIER.
- Françoise DEYGAT a récupéré des photos du village et présente un devis pour les faire imprimer sur support aluminium pour 608.63 € HT les 30 agrandissements.

**DECISION** : *Le conseil municipal est favorable*

- *Le Forestival n'aura pas lieu cette année sous sa forme habituelle, il propose un spectacle par jour aux 87 communes de Loire Forez du 12 mai au 6 août.*
- *Monsieur le Maire présente un courrier du Lycée de Ressins demandant une subvention à la commune*

**DECISION** : *Le conseil municipal n'est pas favorable*

- *Mme Lucie DESCHAMPS distribuent des tracts pour la journée de nettoyage sur la commune qui aura lieu le 20 mars à 8h30 devant l'épicerie.*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.**

**Le secrétaire de Séance**

**Le Maire**

